



KEYNECTIS

**Une approche pour un espace de confiance des
collectivités locales**

Les besoins

- Utiliser des applications de dématérialisation permettant d'accroître l'efficacité des procédures (BtoA, AtoA)
 - Places de marchés publics en ligne
 - Télé procédure (Contrôle de Légalité, état civil, Comptabilité publique, Permis de construire, Demande de subvention,...)
 - Messagerie sécurisée
- Créer un espace de confiance dédié aux besoins des collectivités locales et territoriales
- Créer les conditions d'une interopérabilité entre les collectivités et les entreprises ou les services déconcentrés de l'état
- A terme : apporter la dématérialisation dans les foyers en distribuant les moyens de signer et de s'authentifier aux citoyens (AtoC)

Les contraintes

- Une population très dispersée
 - Le service doit être accessible de tout le territoire
 - Le service doit proposer un mode fonctionnement adapté aux grandes comme aux petites collectivités
- Peu de ressources financières localement
 - Nécessité de répartir l'investissement
 - Une collectivité ne doit payer que ce qu'elle consomme en propre
- Peu de compétences informatiques
 - Le service doit privilégier la simplicité d'utilisation et l'ergonomie
- Des infrastructures informatiques hétérogènes et souvent insuffisantes
 - Le service ne doit pas nécessiter d'installation lourde sur site
 - Le service doit pouvoir fonctionner avec des postes mutualisés ayant accès à Internet

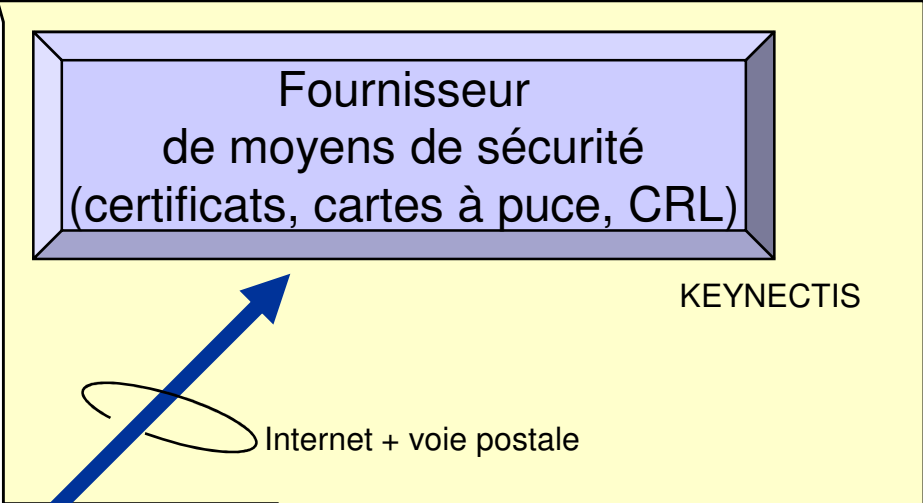
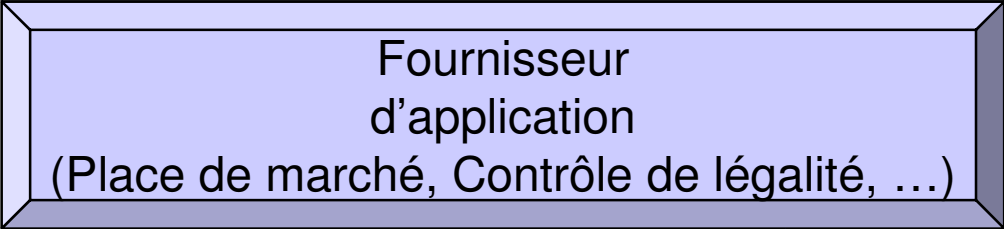
Approche fédérative

- Une entité fédératrice
 - Prend le rôle d'Autorité de Certification
 - Emet la politique de certification
 - Réalise ou fait réaliser la fonction d'Autorité d'Enregistrement Centrale (*)
 - Réalise ou fait réaliser des audits et des formations
 - Confie la mise en place et le fonctionnement technique à un Opérateur
- Les collectivités
 - Prennent le rôle d'Autorité d'Enregistrement Locale (ALE)
 - Distribuent les certificats produits et les lecteurs aux utilisateurs finaux
- L'opérateur de certification
 - Opère l'AC et héberge la plate-forme d'enregistrement
 - Publie la ou les listes de révocations
 - Fournit les cartes et lecteurs
 - Prend en charge la personnalisation et la distribution des cartes directement ou via des partenaires locaux auprès des collectivités locales

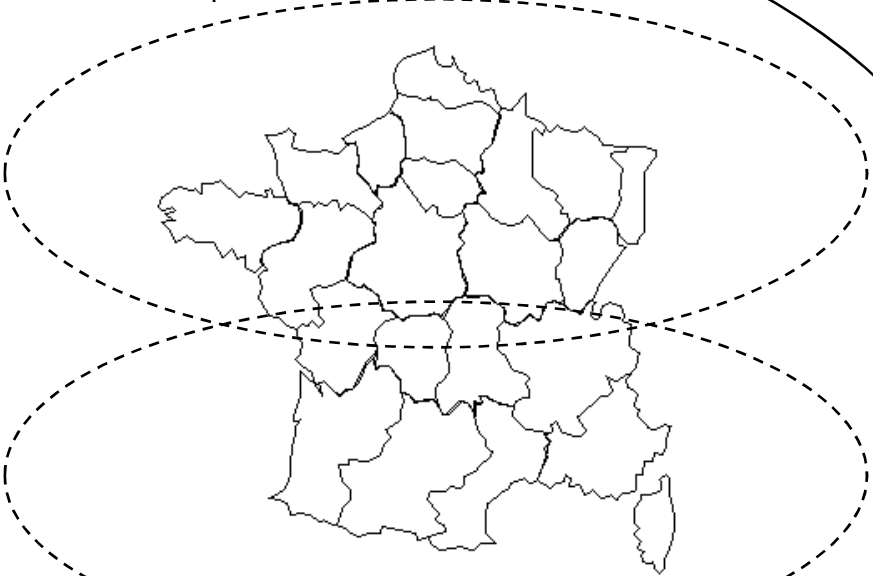
(*) Cette fonction d'AE Centrale peut aussi être déléguée, dans le cadre de l'évolution du modèle, à des AC du marché. Ainsi, la complexité de l'enregistrement inhérente au fonctionnement de ces AC ne s'applique qu'à l'ALE et pas à tous les personnels de la collectivité.

Déploiement territorial

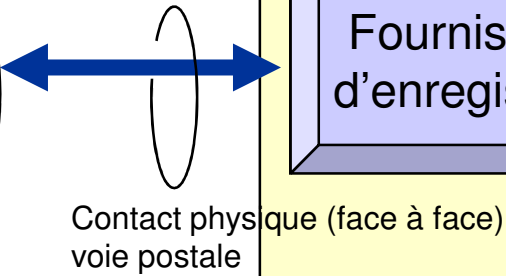
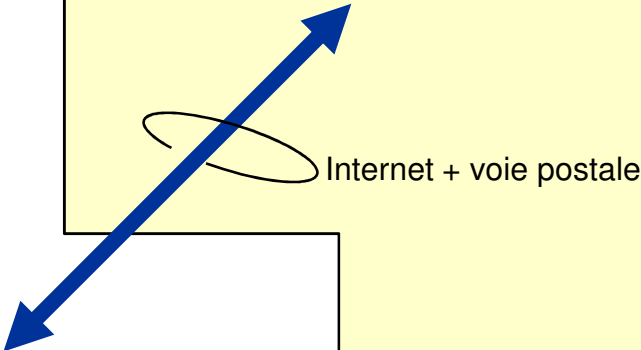
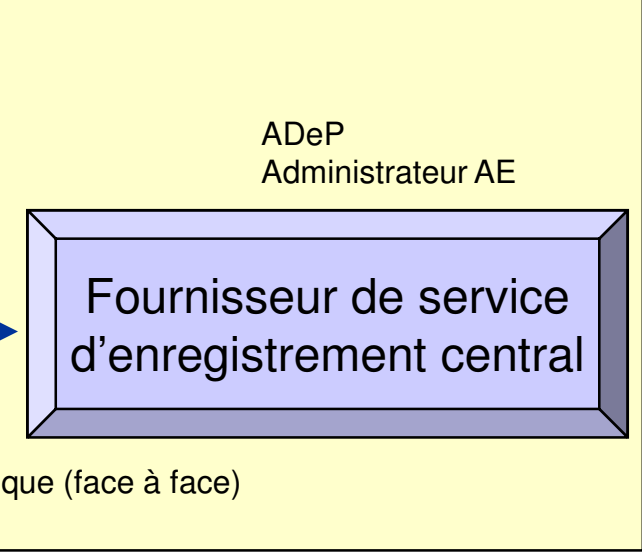
Moyens techniques, opération, hébergement : KEYNECTIS
Personnalisation cartes : KEYNECTIS ou Partenaire local



Utilisateurs Finaux (UF)
Services déconcentrés de l'état
Entreprises fournisseurs privées



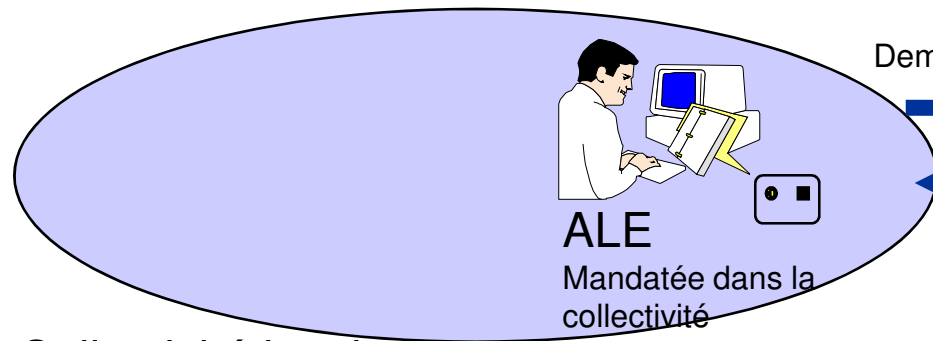
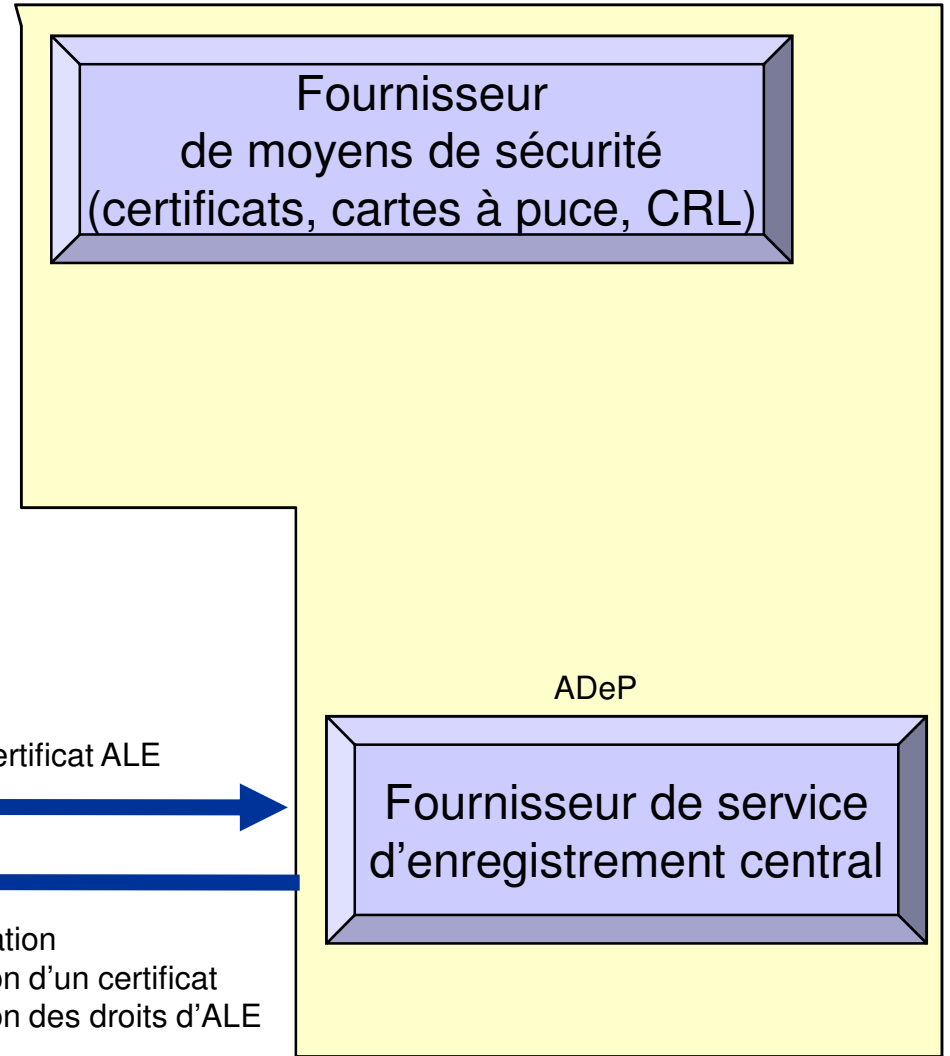
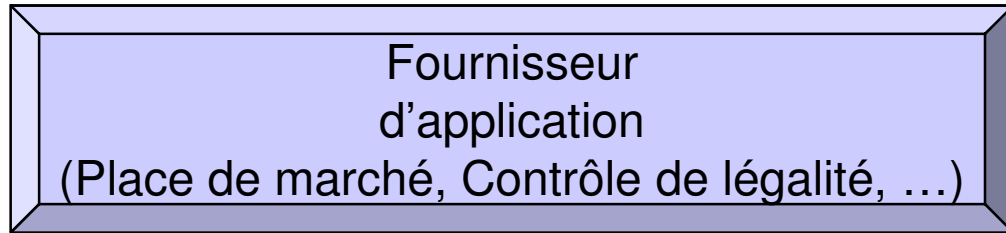
Utilisateurs Finaux
Collectivités locales



Le principe d'enregistrement multi niveaux

- Garantir une autonomie de fonctionnement aux collectivités locales et territoriales
 - Les collectivités peuvent soumettre leur demandes de certificats à leur rythme et selon leur strict besoin
 - Le processus de demande est lui-même dématérialisé ce qui le rend plus efficace
- Eviter la lourdeur de fonctionnement des AC institutionnels à la large population des utilisateurs finaux
 - L'enregistrement lourd (face à face) peut n'être nécessaire que pour les ALE
 - Les UF sont identifiés par les ALE qui sont proches d'eux et les connaissent
- Eviter la complexité technique et juridique due à une gestion multi source des CRL et des certificats
 - 1 seule AC émet les certificats des Utilisateurs Finaux et publie les CRL ce qui simplifie considérablement les services de validation et de consultation
 - La multi acceptation d'AC tierces imposent de négocier avec elles des contrats de responsabilité (particulièrement sensibles dans le cas de procédures d'appels d'offre publics ou de procédures faisant référence au droit administratif).

Moyens techniques, opération, hébergement : KEYNECTIS
Personnalisation cartes : KEYNECTIS ou Partenaire local



Collectivité locale /
territoriale

Demande de certificat ALE

Identification
Attribution d'un certificat
Attribution des droits d'ALE

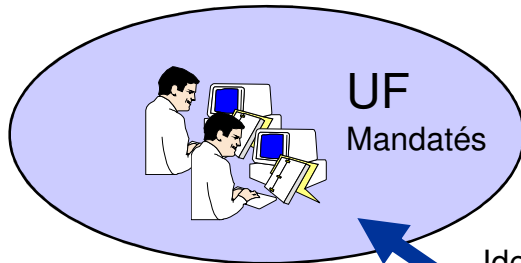
Moyens techniques, opération, hébergement : KEYNECTIS
Personnalisation cartes : KEYNECTIS ou Partenaire local

Fournisseur
d'application
(Place de marché, Contrôle de légalité, ...)

Fournisseur
de moyens de sécurité
(certificats, cartes à puce, CRL)

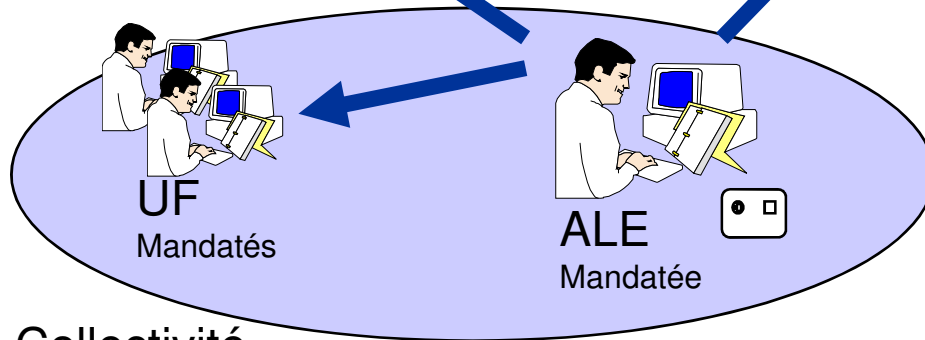
ADeP,
Administrateur AE

Fournisseur de service
d'enregistrement central



Collectivité rattachée

Identification de
des UF



Collectivité

Soumission sécurisée
des demandes de certificats
(authentification SSL v3,
signature XML)

Moyens techniques, opération, hébergement : KEYNECTIS
Personnalisation cartes : KEYNECTIS ou Partenaire local

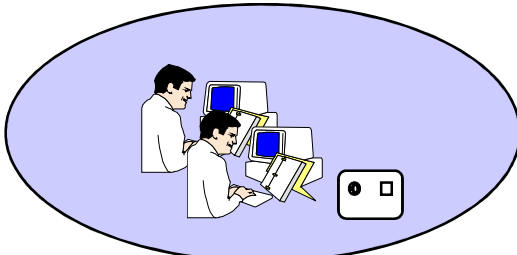
Fournisseur
d'application
(Place de marché, Contrôle de légalité, ...)

Fournisseur
de moyens de sécurité
(certificats, cartes à puce, CRL)

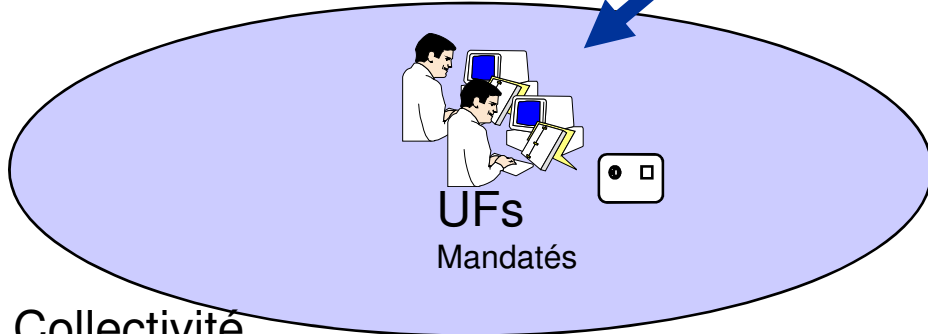
ADeP
Administrateur AE

Fournisseur de service
d'enregistrement central

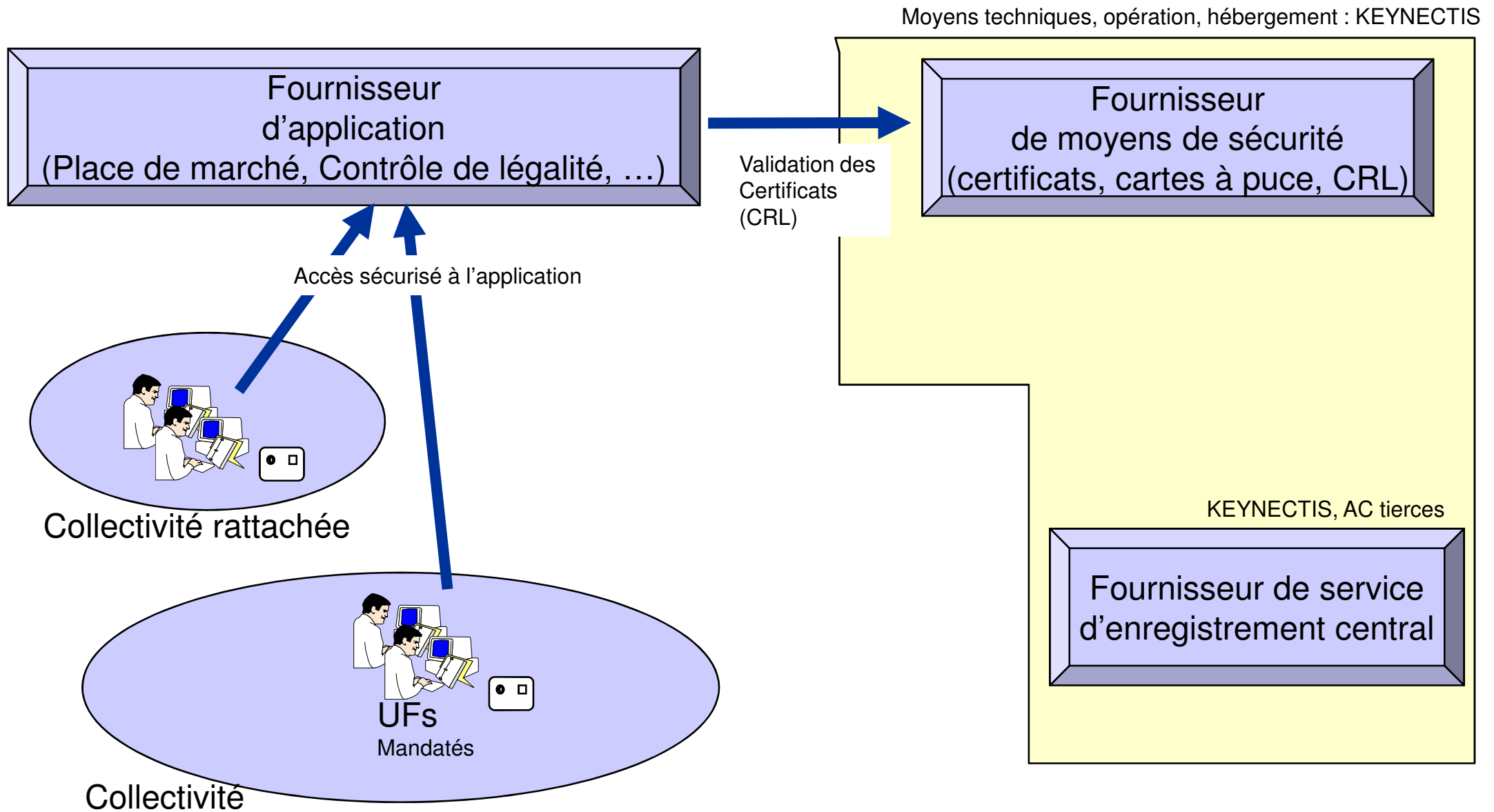
Délivrance postale des cartes
et des PIN codes
Ou des codes de retrait pour les certificats logiciels



Collectivité rattachée



Collectivité



Conclusion : pertinence de la solution

- Une organisation « sur mesure » adaptée aux collectivités
- Une prise en charge complète de l'exploitation et de la maintenance
- Une gestion centralisée des certificats et des CRL, rendus disponibles pour les applications
- Un partage des investissements